

Geneviève BLANC
Vice-présidente déléguée à l'Environnement
et aux risques naturels
Conseillère départementale du
canton d'Alès 1

Jeudi 5 avril 2018

SEANCE PLENIERE

INTERVENTION DE GENEVIEVE BLANC

RAPPORT 512 – Politique pour une gestion durable de l'eau et des territoires

«L'eau est le miroir de nos sociétés. Dites-moi qui la reçoit, la produit, à quel prix et pour quel usage et je vous dirai quelle société vous êtes». Ainsi s'est exprimé Erik Orsenna dans les rencontres autour de l'Eau en Occitanie, au moment de la journée mondiale de l'Eau.

L'écrivain académicien a alerté sur les dommages environnementaux, qui, associés aux changements climatiques, sont à l'origine des crises liées à l'eau ce qui entraîne une inégalité croissante dans l'accès à l'eau, avec un risque accru de conflits autour de cette « première des matières premières ».

Les inondations, la sécheresse et la pollution de l'eau sont aggravées par la dégradation de la végétation, des sols, des rivières et des lacs.

Lorsque la nature n'est plus qu'une matière première à exploiter, lorsque nous négligeons nos écosystèmes, il est plus difficile de fournir à tous l'eau dont nous avons besoin pour survivre et prospérer.

Dans le Gard, notre réalité, c'est

- A l'horizon 2030, nous connaissons un sérieux déséquilibre entre les besoins et la ressource disponible, surtout en été.

- L'état des lieux réalisé dans le cadre du SDAGE a souligné que le « bon état écologique » de nos milieux ne serait pas atteints si nous ne changeons rien à nos prélèvements et ne réduisons pas les sources de pollutions.
- Nous sommes dans un département fortement soumis à l'aléa inondations, phénomène aggravé ici aussi par l'imperméabilisation des sols toujours actuelle.

Nous devons mettre l'eau au cœur du développement durable. Les ressources en eau, ainsi que la gamme de services qu'elles peuvent rendre, contribuent à la croissance économique et à la sauvegarde de l'environnement. De la nourriture à la santé humaine et environnementale, l'eau, si elle est bien gérée, contribue à l'amélioration du bien-être social et à une croissance équitable.

Les politiques que nous vous proposons de poursuivre engagent «des solutions parfois mesurables de suite, parfois invisibles aujourd'hui mais qui porteront leurs fruits plus tard».

Elles s'appuient toujours sur une gouvernance partenariale avec l'État, la Région, les collectivités et les différents acteurs de l'eau.

- Il s'agit de soutenir une **gestion globale et concertée de l'eau**, à l'échelle des bassins versants, avec l'ensemble des acteurs concernés, notamment les **syndicats de bassins** et d'aider à la prise en compte de la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire. Au-delà, il veille à la coordination avec les politiques de la Région.
- Nous proposons de poursuivre notre **politique de Prévention des risques** dans le respect des milieux aquatiques. Politique axée sur la **réduction de la vulnérabilité** - ALABRI...-, le développement de la **conscience du risque** par la Formation des élus et la sensibilisation du public – Gard à l'Eau , observatoire NOE...-, et enfin un appui aux collectivités via leur PCS pour **mieux gérer les crises**. Cette politique de prévention se caractérise aussi par le renouvellement de notre engagement dans la **gestion des 6 barrages départementaux**, ce qui facilitera l'organisation de la compétence GEMAPI à l'échelle des bassins versants. Et enfin, nous faisons le lien avec la politique de prévention des inondations et notre **politique des Espaces naturels sensibles** qui permet d'acquérir et entretenir des espaces pour les préserver : en l'occurrence, préservation, voire restauration des **zones d'expansion des crues**.

- Le troisième axe de notre politique consiste à **garantir l'accès à la ressource en eau et assurer sa qualité**. Les priorités seront la préservation des zones de captage d'eau potable et la poursuite des mises aux normes des équipements d'épuration. Pour travailler sur du long terme, nous nous appuyons là aussi sur notre politique ENS pour préserver, restaurer des zones humides, des cours d'eau, y compris des programmes d'entretien.
- Le quatrième axe est majeur puisqu'il s'agit de **sécuriser notre approvisionnement en eau** en ayant la **meilleure gestion possible de la ressource**. Cela signifie un soutien aux démarches **d'économies d'eau** - réduction des fuites dans les réseaux d'eau...-, **aux évolutions des techniques d'irrigation**, aux PGRE tout en contribuant mieux au **soutien d'étiage avec les barrages départementaux**. Enfin, le Département a engagé un **schéma départemental de gestion durable de la ressource** avec les partenaires concernés. En l'absence d'autres solutions et dans le cadre de plans de gestion de la ressource, il pourra accompagner la mobilisation de diverses **ressources de substitution**.
- Le dernier axe s'attache à l'**accroissement** et au **partage de la connaissance** : un volet, **suivi des réseaux de mesure** de la qualité des milieux aquatiques, **observatoire des risques naturels**. Un autre volet très important, c'est le dialogue que nous soutenons entre tous les usagers de l'eau pour que tous s'approprient les enjeux de l'eau. Ce sont les **programmes de sensibilisation** aux économies, à la conscience du risque. Nous nous appuyons sur les acteurs que sont les collectivités et les associations pour diffuser une «**pédagogie de l'eau**» qui va favoriser les **bonnes pratiques** et la **conscience** politique de l'eau. Conscience politique qui pourrait se résumer ainsi :

Une goutte de cette eau est infime, flexible. Une goutte d'eau est puissante. Rien n'est plus nécessaire qu'une goutte d'eau.

La formalisation de ce cadre d'intervention – plus détaillée dans le rapport -, base pour les actions portées ou soutenues par le Département dans cette politique, a reçu l'unanimité de la commission.